

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : PROCESSUS DE FORMULATION DU CADRE DE COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CCDD 2021-2025)
RECRUTEMENT D'UN FACILITATEUR POUR LES DIFFERENTES CONSULTATIONS STRATEGIQUES

Numéro du projet : CIV 10-00113736 UNRC Office Management

Durée du contrat/services (si applicable) :

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le 20 Juillet 2020 à 13h00. Les offres comprendront :

- Une proposition technique : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail
- Une proposition financière

Les deux offres seront placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir avec la mention du poste, à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (40 points)
2. Plan de travail (20 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation ci-dessous. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70/100 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière :

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultants				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Note maximum	A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée dans les qualifications définies plus haut	10					
1.3	Expérience dans les sondages et analyses de données d'enquêtes	10					
1.4	Bonne connaissance des questions de développement	10					
Total		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
Total		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	5					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ?	10					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
3.6	Le Plan d'exécution (Chronogramme) des tâches est-il précis et cohérent ?	5					
Total		40					

PROCESSUS DE FORMULATION DU CADRE DE COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CCDD 2021-2025)

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN FACILITATEUR POUR LES DIFFERENTES CONSULTATIONS STRATEGIQUES

I. Contexte

L'équipe Pays des Nations Unies en Côte d'Ivoire formule le nouveau Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD) pour 2021-2025, qui sera aligné sur le nouveau Plan National de Développement (PND 2021-2025), également en cours de formulation mais aussi sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Ce processus de programmation conjointe comporte 4 principales étapes à savoir :

- **L'étape d'analyse (Bilan Commun de Pays)**
- **L'étape de la planification stratégique (détermination des avantages comparatifs, définition de la vision et de la théorie de changement, la priorisation stratégique, le dialogue sur la configuration de l'Equipe Pays, Signature du CCDD, stratégie de financement CF/ODD)**
- **L'Etape de mise en œuvre (documents de programmes de Pays et des plans de travail)**
- **L'Etape de suivi des résultats (revue annuelle, élaboration du rapport commun de mise en œuvre du CCDD)**

L'analyse conjointe de la situation du pays appelée Bilan Commun de Pays (BCP) constitue la première étape et un élément clé de ce processus. Il s'agit d'une analyse indépendante, impartiale, et interne du système des Nations Unies sur le contexte du pays notamment les progrès, les insuffisances, les opportunités, les goulets d'étranglement ainsi que les projections dans le cadre de la réalisation de l'Agenda 2030.

Conformément à la feuille de route validée par les parties prenantes, cette analyse a été conduite de mars à fin mai 2020 avec une équipe de consultants qui s'est appuyée sur les études et évaluations réalisées par les agences du SNUD, les Partenaires Techniques et Financiers ainsi que les diagnostics sectoriels réalisés dans le cadre de la formulation du PND 2021-2025.

L'étape de la planification stratégique intervient après le Bilan Commun de Pays et est structurée autour de plusieurs consultations inclusives. Ainsi, l'Equipe Pays de Côte d'Ivoire a envisagé trois principales consultations stratégiques à l'issue desquelles le document du CCDD 2021-2025 sera validé. Il s'agit de :

- **Consultation sur les résultats du Bilan Commun de Pays (BCP) et les avantages comparatifs du SNUD en Côte d'Ivoire**
- **Consultation sur la définition de la vision et de la théorie de changement**
- **Consultation pour la validation du document du CCDD 2021-2025.**

- ❖ S'agissant de la consultation stratégique sur le BCP et les avantages comparatifs, elle sera réalisée en 2 étapes. En effet, deux activités complémentaires sont proposées dans le cadre de cette consultation :

- Une enquête en ligne : il s'agit d'un processus prospectif qui aidera à déterminer les domaines prioritaires dans lesquels le SNUD dispose d'avantages comparatifs et où il est susceptible de favoriser les progrès les plus importants dans l'atteinte des ODD dans les 5 et 10 prochaines années. Le questionnaire sera élaboré par le BCR et validé par l'UNCT avant d'être mis en ligne. Un délai d'une semaine sera accordé pour le remplissage du questionnaire. Il est proposé l'appui d'un cabinet pour le suivi auprès des destinataires pour permettre un taux de remplissage de 75%. Le questionnaire sera conçu avec une majorité de questions ouvertes de manière à permettre aux répondants de partager librement leurs opinions sur le SNUD en Côte d'Ivoire. L'enquête sera administrée en ligne via Survey Monkey.
 - La consultation stratégique (rencontre à la fois en présentielle et virtuelle) qui sera un dialogue de haut niveau offrira l'opportunité de présenter les résultats du Bilan Commun de Pays ainsi que ceux de l'enquête en ligne pour discussion et validation. Les résultats seront présentés par le Bureau du Coordonnateur résident.
- ❖ L'exercice de détermination de la vision et de la théorie de changement bâtira sur les résultats de la consultation stratégique dans le cadre du BCP et de l'analyse des avantages comparatifs du SNUD en Côte d'Ivoire. Cette consultation engagera le Gouvernement, les parties prenantes concernées et le SNUD. L'implication des acteurs politiques et de développement dans le dialogue sur les changements souhaités garantira que la théorie du changement est le produit d'une réflexion critique.
- A l'issue de cette consultation, les hypothèses de travail du SNUD en ce qui concerne les trajectoires de développement à long terme de la Côte d'Ivoire sont formulées, la façon dont l'interaction et la séquence des événements conduiraient aux changements souhaités est connue, le rôle stratégique du SNUD et celui des autres acteurs dans la réalisation des ODD est décrit et la manière dont le CCDD s'inscrit dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est définie. Les principaux effets du CCDD sont également définis.
- ❖ Enfin, c'est sur la base des résultats de l'étape de la vision et de la TOC que le document du CCDD, y compris la matrice des résultats du CCDD, sera élaboré conformément au canevas fourni dans les directives. L'objectif de la 3^{ème} consultation qui est un atelier technique est d'examiner le projet du document de CCDD comprenant la matrice de résultats disponible et de le valider.

Pour toutes ces «3 différentes consultations, l'Equipe Pays envisage le recrutement d'un cabinet pour faciliter les différents échanges et produire des rapports à l'issue des rencontres.

II. Objectifs de la consultation

L'objectif principal de la consultation est de préparer et faciliter les différentes consultations envisagées par l'Equipe Pays. De façon spécifique, il s'agit de :

- Elaborer le rapport d'analyse des données recueillies
- Faciliter la consultation sur le BCP et les avantages comparatifs et élaborer le rapport de la rencontre
- Faciliter la consultation sur la vision et la théorie du changement et élaborer le rapport
- Faciliter l'atelier d'examen et de validation du projet du document du CCDD 2021-2025.

III. Résultats

Sous la supervision du Coordonnateur résident, à l'issue de ces différentes prestations, l'Equipe Pays dispose d'un questionnaire finalisé mis en ligne dans le cadre de l'enquête sur les avantages comparatifs avec au moins 75% de taux de participation. Aussi, les trois différentes consultations ont été facilitées de façon efficace et les recommandations consignées dans des rapports respectifs transmis au Coordonnateur Résident.

IV. Calendrier indicatif

Les différentes prestations se dérouleront comme suit :

N°	Activités	Dates
1	Enquête sur les avantages comparatifs : traitement et analyse des données	17 au 20 juillet 2020
2	Consultation sur le BCP et les avantages comparatifs	22 juillet 2020
3	Consultation sur la vision et la théorie du changement	29 juillet 2020
4	Atelier d'examen et de validation du document du cadre de coopération	06 et 07 Aout 2020

V. Qualifications

5.1 Compétences techniques :

- Expérience dans la facilitation des consultations de haut niveau ;
- Expérience dans l'administration de questionnaire et le traitement des données
- Bonne connaissance du contexte national et des problématiques de développement du pays
- Bonne connaissance du Système des Nations Unies et du processus de programmation conjointe
- Bonne connaissance des Objectifs de Développement Durable
- Familiarité avec les outils de gestion basés sur les résultats et leur application ;
- Excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction en français ;
- Capacité à travailler dans un environnement complexe, en collaboration avec plusieurs acteurs, et en démontrant une capacité à travailler avec sensibilité et diplomatie ;
- Rigueur dans le travail, flexibilité, aptitude au travail en équipe et esprit d'initiative ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point, Internet, etc.)

5.2. Qualifications :

Education : Être titulaire d'un diplôme de niveau universitaire (Master ou PhD) en communication ou équivalent.

5.3. Langue : Avoir une parfaite maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit.

VI. Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Note maximum	A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée dans les qualifications définies plus haut	10					
1.3	Expérience dans les sondages et analyses de données d'enquêtes	10					
1.4	Bonne connaissance des questions de développement	10					
Total		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
Total		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	5					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ?	10					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
3.6	Le Plan d'exécution (Chronogramme) des tâches est-il précis et cohérent ?	5					
Total		40					

VII. Documents à fournir dans le dossier de candidature

a. Offre Technique

Les offres techniques devront être composées de :

- Note méthodologique détaillée contenant la proposition technique, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail ;
- CV et références.

b. Offre financière

Les offres financières à établir doivent être détaillées, complètes et libellées en FCFA, pour la durée totale de la mission.